



Conseil de quartier n°1 « Centre-Ville » Réunion du vendredi 18 décembre 2020 à 18 h 30 en visioconférence

Présents :

Valérie LACROUTE, Maire de Nemours, Présidente des Conseils de quartier

Charlotte VAILLOT, Adjointe au Maire en charge de la Démocratie locale, services à la population & communication

Anne-Isabelle PAROISSIEN, Co présidente du conseil de quartier N°1

Adjointe au Maire déléguée à la Culture et au Tourisme

Paule QUINTON, Conseillère municipale

Sylvie RADZIMSKI, Conseillère Municipale

Christian BRUNET, Conseiller municipal

Christian BOUREILLE, domicilié Avenue Roux

Andrée CHEROUNAUD, domiciliée Rue des Prés

Camille CORREIA, domiciliée Rue du Général Leclerc

Valérie DELAMOTTE, domiciliée Rue Sanson

Gérard DEMOULIN, domicilié Rue d'Erceville

Baptiste DUBOIS, domiciliée Rue des Prés

Annick GALLOIS, domiciliée Cours Balzac

Michel GANDOLFI, domicilié Rue Rancogne

Anny GUILLOT, domiciliée Cours du Château

Chantal JOUBERT ROCASSEL, domiciliée Place Dupont de Nemours

Annick MORE, domiciliée Rue Antheaulme

Sophie RENAULT, domiciliée Rue Léon Daunay

Caroline VINET, domiciliée Rue Benoist

Véronique GENDERAU - Service Démocratie locale et vie des quartiers (mairie)

Excusés : Anne-Marie MARCHAND, Hortense GARAND, Elise APOSTEL, Jean-Luc BERTRAND, Xavier BOULOGNE, Isabelle MARTIN, Alimatou MINET et Guillaume PORTIER MONREAL URRUTIA

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
– présentation des élus	Madame le Maire, présente les élus qui participent à ce premier conseil de quartier et espère que la situation sanitaire permettra une rencontre en présentiel prochainement.
– présentation des membres du Conseil de quartier	Tous les candidats au Conseil de quartier ont été retenus. Christian BOUREILLE travaille à Paris Andrée CHEROUNAUD, Directrice d'école à la retraite depuis 2001 Camille CORREIA, jeune Maman Valérie DELAMOTTE, organise régulièrement la fête des voisins Gérard DEMOULIN, réside à Nemours depuis 1995 Baptiste DUBOIS, arrivée à Nemours il y a 5 ans, travaille à Paris chez Groupama, parent d'élève Annick GALLOIS, commerçante retraitée, candidate aux Conseils de quartier pour la 2 nd e fois

	<p>Michel GANDOLFI, né à Nemours, jeune retraité de chez Orange, baliseur de sentiers de randonnées</p> <p>Anny GUILLOT, Directrice d'école à la retraite, ancienne Maire de Château-Landon</p> <p>Chantal JOUBERT ROCASSEL, nemourienne depuis 45 ans, styliste, couturière à l'Atelier Emelia</p> <p>Annick MORE, retraitée, a déjà organisé la fête des Voisins dans sa résidence</p> <p>Sophie RENAULT, jeune retraitée de l'éducation nationale</p> <p>Caroline VINET, réside en centre-ville depuis 15 ans</p>
<p>– présentation du fonctionnement des Conseils de quartier</p>	<p>Charlotte Vaillot présente le fonctionnement des conseils de quartier et précise que cette instance de concertation permet d'associer pleinement les habitants à la mise en œuvre des différents projets municipaux et d'échanger sur leurs diverses préoccupations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conseillers de quartier seront invités à participer à des évènements publics, des cérémonies, des commémorations et des visites de quartiers. - Un budget sera attribué par la Ville de Nemours pour chaque quartier, pour la réalisation d'actions, d'évènements, en rapport avec la vie locale, sous l'égide du co-président de quartier. <p><u>Moyen de communication mis à disposition :</u></p> <p>Sur le site de la ville, il y a une rubrique dédiée à la Démocratie Locale : https://www.nemours.fr/votre-mairie/conseils-des-quartiers/</p> <p>Les conseillers de quartier sont invités à utiliser « signaler un problème » par l'application Néocity.</p> <p>Véronique Gendereau, est chargée de la Démocratie locale, elle est joignable en Mairie au 01.64.78.44.39 et par mail : democratielocale@ville-nemours.fr</p>
<p>– Points divers</p>	<p>Madame le Maire présente les travaux en cours et à venir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les usagers de la ligne peuvent désormais, emprunter un train au départ de Paris Bercy à 18h02, qui arrive en gare de Nemours - Saint-Pierre à 18h52, financé par Ile de France Mobilités à hauteur de 400 000 €. - Un garage à vélo sécurisé sera installé à la gare, l'usage du vélo sera favorisé et un schéma des liaisons douces est en cours à l'échelle intercommunale. - La ville de Nemours peut se féliciter d'avoir été retenue parmi les 222 communes françaises que l'État va aider dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville ». En effet, Nemours a une fonction centrale sur son bassin de vie et constitue un pôle de rayonnement et d'attractivité. C'est dans le cadre de cette politique de cohésion des territoires que vont s'articuler les actions du projet pour 5 ans. Logement, commerce, patrimoine, mobilité, connexion, Nemours va opérer très prochainement de nombreuses transformations. C'est la réfection du parking du Prieuré qui a "ouvert le bal" des réalisations. - Les travaux de Rénovation Urbaine s'achèvent au Mont St Martin. La contribution de la Ville dépasse les 10 millions d'euros sur 11 ans. Tous les nemouriens sont invités à aller découvrir la nouvelle installation des commerces et l'emplacement de la construction de 47 logements en accession à la propriété. - La construction de l'école Lavaud (15 classes), suite à l'effondrement du précédent groupe scolaire a coûté 10 millions d'euros avec très peu de

subvention. Le remboursement de l'emprunt nécessaire est étalé sur une longue durée afin de pouvoir continuer les investissements.

- La ville de Nemours investit 4 à 5 millions d'euros chaque année alors que les impôts n'ont pas augmenté depuis 1997. Le taux communal moyen de Nemours est maintenant dans la moyenne départementale. Le taux des subventions départementales, régionales ou nationales peut atteindre 80 % pour les projets de la commune.
- Des travaux de voirie et d'éclairage public seront programmés en investissement sur 12 ans. La Municipalité identifie les priorités. Concernant l'éclairage pour réduire la consommation, sont envisagés, la mise en place de LED, de détecteur de présence et la baisse d'intensité. Concernant les travaux de voirie, peu subventionnés, un diagnostic a été réalisé par la Poste afin de hiérarchiser les priorités.
- Après avoir acquis l'ancienne boutique la Frenette et réaliser le passage de la rue Gauthier 1^{er} à la 2^{ème} cours du château, la Ville vient d'acheter 2 immeubles mitoyens, avant ce nouveau passage, afin de créer en rez-de-chaussée, un commerce plus grand.
- L'ancienne boulangerie Pautigny, quai des Tanneurs a également été achetée par la Ville.
- Le projet d'accueil (type maison d'étape) pour les cyclotouristes dans les locaux de l'ancienne O.D.E.(Orientation Développement Emploi), quai Victor Hugo est retardé pour cause d'un incendie criminel. Il comprendra deux chambres et deux dortoirs de 18 couchages.
- La bibliothèque revient en janvier rue Gaston Darley. Le rez-de-chaussée de 460 m² sera réservé à l'accueil du public. A l'avenir cette structure deviendra, une médiathèque multipolaire à l'échelle intercommunale.
- Les travaux sur l'île du Perthuis ont été organisés en partenariat et sous le contrôle des services de l'Etat et des organismes compétents en matière de gestion des milieux naturels et aquatiques (EPAGE du Bassin du Loing, Seine et Marne Environnement, Agence de l'eau Seine Normandie, le réseau Natura 2000). Les travaux sont subventionnés à hauteur de 80% par l'Agence de l'eau Seine Normandie qui a confirmé l'intérêt de l'opération dans le cadre de la continuité écologique dans ce secteur. Un projet parcours pédagogique est envisagé.

Signalements et questions des habitants :

- Quels seront les projets à l'emplacement de Réseau Pro Nemours ?
 - ☞ La Ville est propriétaire et le bail se termine dans 2 ans, par la suite, pourrait être envisagé un projet d'éco quartier.
- Cours Balzac, pourra-t-on prévoir d'élargir le trottoir qui longe les maisons, quelques places de stationnement et sécuriser l'angle de la rue Léon Daunay et du quai des Mariniers ?
 - ☞ Un projet est en cours de préparation.
- Un groupe WhatsApp, par et pour les membres du conseil de quartier pourrait être créé.
- La distribution du Courrier du Tri n°5 du SMETOM (Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères) et du calendrier des collectes 2021 a démarré le 15 décembre. Vous pouvez télécharger

ces documents sur la page suivante :

<http://www.smetomvalleeduloing.fr/Presentation-du-SMETOM/Publications/Courrier-du-Tri>

- Il manque des numéros sur les habitations de la Cours du Château.
 - ☞ La demande sera transmise aux Services Techniques.
- Un projet de parking pour les riverains est envisagé dans le quartier du Champ de Mars.
- Aux heures des entrées et sorties de classes de l'école Aujard, la circulation des piétons est problématique rue du Canal.
 - ☞ Des aménagements seront proposés prochainement.
- Sur le chemin de halage en direction de Bagneaux, à la sortie de Nemours, des arbres sont tombés et peuvent accentués les prochaines montées des eaux
 - ☞ Le signalement sera transmis aux Services Techniques

Fin de la réunion à 20h35